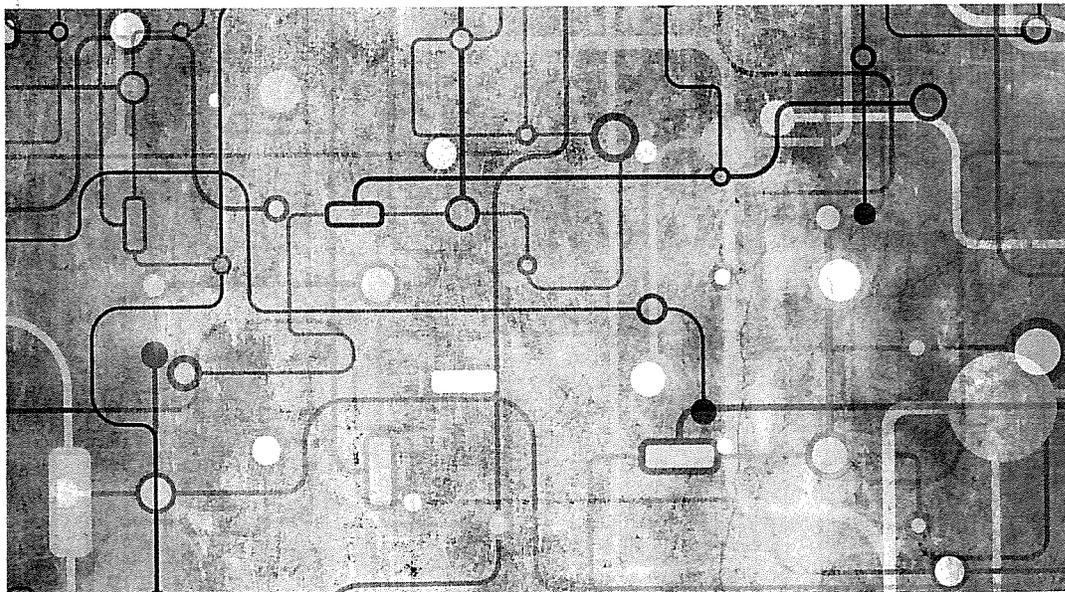
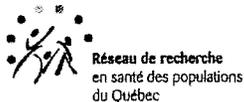


Sous la direction de
François Aubry et Louise Potvin

Construire l'espace socio-sanitaire

Expériences et pratiques de recherche
dans la production locale de la santé





Réseau de recherche
en santé des populations
du Québec

INSTITUT DE RECHERCHE
EN SANTÉ PUBLIQUE



Université 
de Montréal

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre:

Construire l'espace sociosanitaire: expériences et pratiques de recherche
dans la production locale de la santé

(Paramètres)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-3111-3

1. Santé publique – Québec (Province) – Montréal.
 2. Santé, Services communautaires de – Québec (Province) – Montréal.
 3. Inégalité sociale – Québec (Province) – Montréal.
 4. Santé publique – Recherche – Québec (Province) – Montréal.
 5. Promotion de la santé – Québec (Province) – Montréal.
- I. Aubry, François, 1983- . II. Potvin, Louise, 1957- . III. Collection: Paramètres.

RA186.M66C66 2012 362.10971428 C2012-941539-1

Dépôt légal: 4^e trimestre 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2012

ISBN (papier) 978-2-7606-3111-3

ISBN (epub) 978-2-7606-3112-0

ISBN (pdf) 978-2-7606-3113-7

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

IMPRIMÉ AU CANADA EN OCTOBRE 2012

CHAPITRE 3

La théorie de l'acteur-réseau

Louise Potvin et Carole Clavier

Depuis son origine, la Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) a été essentiellement conçue comme un partenariat entre des acteurs universitaires d'une part, et une organisation régionale de santé publique, la Direction de santé publique de Montréal (DSP-Montréal), d'autre part (Potvin, Fournier, Lessard, 2002). Il s'agissait de développer et mettre en œuvre un dispositif de recherche pour produire des connaissances concernant les pratiques et programmes de la DSP-Montréal, visant la réduction des inégalités sociales de santé. La réalisation du programme de recherche a très rapidement nécessité l'élargissement de ce partenariat aux collaborateurs et partenaires de la DSP-Montréal dans cette entreprise. Sur le plan régional, ces partenaires consistaient principalement en des décideurs-financeurs de programmes tels que la Ville de Montréal et ses directions, Centraide du Grand Montréal et d'autres organismes philanthropiques, de même que divers conseils régionaux qui regroupent des directions régionales de différents ministères, ou des élus, ou des organismes communautaires sectoriels. Sur le plan local, les partenaires sont principalement des prestataires de services à la population, issus du monde communautaire ou de l'administration publique. Il fallait donc trouver un appareillage conceptuel qui permette non seulement de réfléchir sur l'action en partenariats mais qui puisse aussi accommoder la problématisation de l'introduction d'un dispositif de recherche dans cet espace.

Dans le domaine de la santé publique en général et de la promotion de la santé en particulier, la rhétorique concernant les partenariats se concentre principalement autour de deux domaines : l'action intersectorielle et la recherche participative. Tout d'abord, les plaidoyers relativement à l'action intersectorielle font abondamment état de la nécessité pour le secteur de la santé d'établir des partenariats opérationnels avec des acteurs d'autres secteurs. Outre la prédominance de la notion de réseau pour décrire l'organisation flexible et plutôt horizontale qui caractérise cette forme de coordination de l'action (Berghmans et Potvin, 2005; Bilodeau, Galarneau, Fournier et Potvin, 2010), la littérature sur l'action intersectorielle offre peu de concepts qui permettent d'appréhender le fonctionnement et la dynamique de ces partenariats. Ensuite, les nombreux travaux sur la recherche participative examinent en détail les formes d'arrangements et les pratiques qui facilitent la coproduction des connaissances, mais ici encore, la littérature n'aborde pas vraiment la question du « comment » opèrent ces arrangements pour réaliser leurs objectifs et comment ceux-ci évoluent (Cargo et Mercer, 2008).

Parmi toutes les théories qui font une place prépondérante au concept de réseau, la théorie de l'acteur-réseau (TAR) qu'on associe principalement à la sociologie de la traduction nous semblait particulièrement prometteuse compte tenu de notre contexte de travail. Outre une problématisation fine du concept de réseau, la TAR offre un ensemble de concepts et de propositions théoriques que nous avons explorés et mis à profit pour réaliser le programme de recherche de la Chaire. Dans ce chapitre, nous exposerons les principaux concepts de la TAR et la manière dont nous les avons traduits et utilisés pour réfléchir sur les pratiques dans les programmes et les dispositifs de recherche participative. Cet exercice nous amène à réfléchir sur l'utilité et les limites des théories pour comprendre les interventions.

Définition

La théorie de l'acteur-réseau ou sociologie de la traduction a été développée au cours des trente dernières années principalement dans le cadre des *social studies of technology*. Auteur des premières études systématiques en anthropologie des sciences (Latour, 1987), Latour, en

participant au quotidien des chercheurs en laboratoire, a montré en quoi la science est une pratique sociale, et comment les faits scientifiques ne sont pas donnés mais résultent d'un travail, celui des chercheurs. Ce travail, pour l'essentiel, consiste à lier entre elles, et avec des faits déjà consolidés, des observations inscrites dans des systèmes méthodologiques et qui permettent leur décontextualisation et leur recontextualisation par l'établissement de connexions avec d'autres observations, dans d'autres réseaux (Latour, 2007). Ces inscriptions et leurs réseaux de connexions forment les connaissances scientifiques qui deviennent des faits de plus en plus « durs » au fur et à mesure que se renforcent les liens dans le réseau. Latour (1987) appelle traduction le processus d'expansion et de consolidation d'un réseau qui consiste en l'établissement de connexions entre des entités qui n'étaient pas préalablement connectées. C'est ce travail de traduction qui tend à disparaître et se faire oublier dans des réseaux consolidés.

Le gradient social de santé

Le fait scientifique, maintenant bien établi, du gradient social de santé constitue un exemple intéressant de décontextualisation et recontextualisation d'une observation à l'intérieur d'un autre réseau. Le rapport Black, publié en 1980 (Department of Health and Social Security, 1980) en Angleterre, présentait une série d'observations montrant un lien entre le statut socioéconomique des personnes et leur état de santé : plus le statut socioéconomique était élevé, meilleure était la santé. Contextualisées en Angleterre pour la période allant de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1970, quatre hypothèses pouvaient, selon les auteurs, rendre compte de ces observations. (1) Il pouvait s'agir d'erreurs de mesures et d'artefacts statistiques. (2) Ce gradient pouvait aussi résulter du fait que les personnes en mauvaise santé sont moins susceptibles d'avoir des emplois lucratifs et donc s'appauvrissent, comparativement aux personnes en bonne santé (l'hypothèse de la dérive sociale). (3) Ce gradient pouvait aussi signifier que les personnes plus pauvres jouissent d'une moins bonne santé. (4) Enfin, mais de façon très improbable en Angleterre au cours de cette période étant donnée la mise en place dès après la guerre d'un système étatique de soins de santé, ce

gradient pouvait résulter d'un accès limité aux soins de santé pour les personnes pauvres.

Il est maintenant bien connu que ce rapport, rendu public au début du régime néoconservateur de Margaret Thatcher, n'a pas eu de suites politiques immédiates. Cependant, près de vingt ans après sa publication, Sally McIntyre (McIntyre, 1997) décontextualise les observations rapportées dans le rapport en les mettant en lien avec d'autres observations rapportées dans la littérature et réexamine la plausibilité de chacune de ces hypothèses compte tenu du réseau plus dense d'observations et d'inscriptions dont elle dispose à ce moment-là. Cette recontextualisation des observations du rapport Black dans un réseau d'observations (cette publication ne cite pas moins de 196 références!) lui permet de conclure que les hypothèses 1 et 4 sont improbables, et que le gradient résulte à la fois de l'appauvrissement des personnes en mauvaise santé et aussi du fait que vivre dans la pauvreté constitue un risque pour la santé; cette dernière conclusion ayant été rendue plus plausible encore par la mobilisation d'études longitudinales. Depuis cette publication, de nombreuses études effectuées dans une multitude de pays et utilisant des données variées pour mesurer le statut socioéconomique et les états de santé ont contribué à établir le fait, de moins en moins contesté et maintenant sanctionné par les plus hautes autorités sanitaires, que vivre dans la pauvreté constitue bien un risque à la santé (Organisation mondiale de la santé, 2008).

C'est le réseau dense d'observations, bien que disparates parce que provenant de plusieurs pays et utilisant diverses bases de données, convergeant vers une même conclusion, qui confère au gradient social de santé son statut actuel de fait scientifique. C'est par un ensemble de traductions que ces faits disparates, produits dans des dizaines d'équipes de recherche un peu partout dans le monde, sont connectés les uns aux autres. Au-delà des études individuelles qui y participent, c'est ce réseau qui forme la base scientifique sur laquelle s'appuient un nombre croissant de décideurs pour faire de la réduction des inégalités sociales de santé une priorité des systèmes de santé.

Cet exemple, pertinent dans notre domaine de recherche mais aussi très collé sur les travaux d'anthropologie des sciences de Latour, met en évidence les bricolages successifs et le travail de traduction qui sont nécessaires pour consolider un réseau composé d'entités dispa-

rates. Ce sont ces notions de réseau et de traduction qui ont retenu notre attention, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, l'action intersectorielle requiert l'établissement de connexions entre des entités ou secteurs de l'administration publique et entre des organismes communautaires qui n'ont pas les mêmes mandats, les mêmes systèmes de reddition de comptes ou les mêmes finalités organisationnelles (Moore, 2000). Il est vite apparu que contrairement à ce que laisse entendre une certaine littérature lénifiante, la bonne volonté ne suffit pas pour faire fonctionner de tels arrangements! Ensuite, la distinction habituelle entre le contexte dans lequel une action ou intervention est mise en œuvre et l'intervention elle-même est souvent difficile à opérationnaliser et résiste mal à l'observation lorsque cette distinction se pose comme une dichotomie entre ce qui fait partie du contexte et ce qui compose l'intervention. Bien que de plus en plus reconnue, l'adaptabilité de l'intervention à divers éléments du contexte (Potvin *et al.*, 2003) fait rarement l'objet d'une problématisation qui permettrait aux opérateurs sur le terrain d'orienter les interactions entre l'intervention et son contexte pour optimiser l'efficacité de l'intervention. Nous avons besoin d'un cadre théorique qui permette des analyses fines des interactions entre les porteurs des actions, les actions elles-mêmes et les contextes dans lesquels celles-ci sont mises en œuvre.

L'intervention de promotion de la santé et la TAR

La TAR est une théorie complexe que Latour et ses collègues ont élaborée sur trois décennies à travers de nombreux ouvrages. Parmi l'ensemble des concepts et propositions qui composent cette œuvre, nous avons dégagé quatre propositions qui nous ont permis de comprendre et théoriser les interventions que nous avons étudiées dans le programme de la Chaire. La première proposition est que les interventions communautaires et intersectorielles qui visent la réduction des inégalités sociales de santé sont portées par des réseaux sociotechniques. La deuxième suggère que la traduction est le principe dynamique de ces réseaux. La troisième proposition est qu'une gouverne participative des interventions suppose des traductions multi-directionnelles entre les réseaux d'acteurs impliqués. La quatrième est que la régulation de ces espaces complexes de traduction requiert des pratiques et

des outils spécialisés qui à leur tour participent à l'identité du réseau. C'est à travers ces propositions que nous présenterons la TAR.

Le réseau sociotechnique

Latour (2005 ; 2007) nomme réseau sociotechnique l'assemblage d'entités humaines et non humaines connectées dans un réseau. Au-delà de la forme du réseau, ce qui intéresse la TAR c'est la nature des entités connectées et l'identité que confère à ces entités l'appartenance à un réseau.

Concernant la nature des entités qui composent un réseau, l'appellation réseau sociotechnique rend compte de l'impertinence de la distinction entre acteurs humains et acteurs non humains selon la TAR. Latour appelle actants (1987) les entités connectées dans un réseau sociotechnique indépendamment du fait qu'il s'agisse d'humains ou de non-humains. La relation est symétrique et réciproque entre les humains et les non-humains. Ces derniers sont le produit d'une activité humaine comme c'est évidemment le cas pour les objets dits techniques, et même lorsqu'ils préexistent l'humanité, comme dans le cas des objets dits naturels, c'est une activité humaine qui les rend visibles, intelligibles et praticables pour l'humain. Par exemple, bien que le nombre d'espèces vivantes identifiées chaque année par la science se compte par milliers, et même si l'impact de certaines de ces espèces est important pour l'humanité (à travers la chaîne alimentaire par exemple), ce n'est qu'à travers l'activité sociale qu'est la science que ces espèces deviennent visibles pour l'humain et potentiellement objets de pratiques (commerciales notamment). Inversement, les pratiques sociales sont médiatisées par des outils techniques qui façonnent les rapports entre humains.

Les actants connectés en réseau ont des identités et des intérêts qui leur sont propres, mais qui s'alignent de manière croissante au fur et à mesure que le réseau se consolide. L'identité d'un actant est caractérisée par l'ensemble des rôles et fonctions à l'intérieur du réseau mais aussi à l'extérieur de celui-ci. En fait, un réseau émergent et caractérisé par des connexions fragiles est composé d'actants dont les identités sont disparates. Plus ces identités sont hétéroclites, plus instable est le réseau (Callon, 1999) et plus sa consolidation requiert de traductions.

En ce qui concerne les intérêts, c'est ce qui est en jeu pour les actants concernés, c'est-à-dire ce qui peut être perdu ou gagné, affaibli ou renforcé à travers l'appartenance au réseau. Les traductions à l'intérieur d'un réseau permettent l'alignement des intérêts des actants. Ici encore, un réseau se stabilise par l'alignement croissant des intérêts des actants. Pour Latour (2005), c'est l'appartenance à des réseaux sociotechniques plus ou moins stabilisés qui confère aux actants leur identité et réciproquement c'est à travers l'identité des actants connectés qu'un réseau en émergence acquiert une identité propre. Donc, la capacité et les finalités d'action de l'acteur-réseau sont liées aux réseaux auxquels il est associé.

Bien qu'abondante, la littérature sur les programmes et interventions en santé publique n'aborde que très peu la question de ce qui les constitue. La notion de système complexe et adaptatif est souvent employée mais peu d'auteurs ont tenté d'élucider la question de la nature des programmes, des éléments qui les composent et des relations entre ces éléments. Nous avons par ailleurs déjà tenté de définir les programmes comme des événements qui résultent d'interactions entre diverses forces causales (Potvin, 2004), alors que Hawe, Riley et Shiell (2009) utilisent la notion de réseau d'événements et définissent la mise en œuvre des programmes comme la densification des connexions entre des événements. La notion de réseau sociotechnique permet de réconcilier ces points de vue. Le réseau sociotechnique est un système flexible et dynamique, dont la distinction avec le contexte s'opère principalement à travers la stabilité et la densité des connexions. Les actants à l'intérieur du réseau sont solidement connectés entre eux par des liens plus forts, mais parce qu'ils appartiennent aussi à d'autres réseaux ils permettent au réseau d'être en lien avec son environnement. La notion de réseau sociotechnique apparaît aussi plus englobante que la notion de réseau d'événements pour décrire les programmes. En effet, pour être opérationnel, les programmes nécessitent des ressources, des substrats matériels, des connaissances, des normes et autres entités non humaines qui sont mobilisés et connectés pour permettre des actions.

Enfin, la notion de réseau sociotechnique permet de rendre compte de l'évolution et de la transformation des programmes au fur et à mesure du renforcement de certaines connexions et de l'affaiblissement

d'autres. Nos travaux ont montré comment la mobilisation de certains partenaires pour résoudre des crises dans un programme peut avoir comme effet de réorienter certaines dimensions du programme (Potvin *et al.*, 2003; Bisset et Potvin, 2007) et, inversement, certains types de programmes sont plus attractifs pour certains bailleurs de fonds ou certaines clientèles, comme en fait foi toute la littérature sur la couverture des programmes. Pour ce qui est des programmes intersectoriels, qui mettent ensemble des entités au départ très disparates, la TAR suggère qu'ils nécessitent beaucoup d'investissement pour permettre (ou forcer) l'alignement des intérêts et identités de ces actants et la stabilisation du réseau. Elle suggère aussi que l'identité de chacune des entités présentes change au fur et à mesure que le réseau se stabilise. C'est ce qui se produit lorsque les organisations de santé publique s'allient avec des partenaires d'autres secteurs ou d'autres types de réseaux. L'analyse requiert donc la définition d'un principe dynamique des programmes.

La traduction est le principe dynamique des réseaux

Pour la TAR, c'est par un processus de traduction qu'un réseau prend de l'expansion par l'établissement de nouvelles connexions avec des entités non encore connectées, ou se stabilise par le renforcement des connexions existantes (Callon et Latour, 1986). Ces traductions sont rendues nécessaires par l'existence d'une situation qui génère de l'incertitude et pour laquelle il n'existe pas de solutions toutes faites. La traduction est caractérisée par quatre opérations itératives qui ne suivent pas nécessairement une séquence préétablie. Les initiateurs du processus de traduction peuvent varier, mais dans le cas de programmes et d'interventions de santé publique, un professionnel de santé publique joue habituellement ce rôle.

L'opération de problématisation consiste à identifier les groupes ou les entités pertinents pour une situation donnée. Problématiser, c'est ouvrir l'espace de signification d'une situation, c'est explorer les zones d'incertitude. Il s'agit d'établir une connexion virtuelle entre une situation et des acteurs, ce qui traduit déjà la signification accordée à la situation, mais qui ouvre aussi cette signification compte tenu de l'identité et des intérêts des acteurs problématisés. Cette opération

est la reconnaissance qu'un acteur seul n'est pas en mesure d'appréhender la totalité de la situation et que d'autres points de vue sont nécessaires. Les groupes d'acteurs sont perçus comme pertinents dans la mesure où ils contrôlent des ressources ou des savoirs nécessaires à l'action ou dans la mesure où ils permettent l'accès à d'autres acteurs. La problématisation est une opération essentielle de repérage de l'espace social des programmes par la projection de l'ensemble des connexions à établir entre tous les acteurs pertinents pour la réduction des incertitudes liées à la situation qui pose problème. Par exemple, lorsque le Directeur de santé publique de Montréal suggère que la pauvreté est le problème de santé prioritaire des Montréalais (Direction de santé publique de Montréal, 1998) et que pour la combattre il doit s'allier aux décideurs municipaux (Agence de santé et des services sociaux de Montréal, 2011), cela indique une connexion forte entre la santé et les conditions de vie dans les milieux. Son appel aux décideurs municipaux peut être interprété comme une problématisation de la santé qui fait une large place aux conditions locales, plutôt qu'aux grands déterminants structureaux, mais il peut aussi signifier qu'il existe déjà des lieux de rencontre avec ce groupe d'acteurs et qu'ils sont plus faciles à mobiliser que les élus nationaux qu'il faudrait interpeller pour transformer les déterminants structureaux.

L'opération d'intéressement consiste à tenter d'imposer aux acteurs pertinents une identité, donc des rôles et des intérêts en relation avec la situation problématique, à travers une série d'actions qui mettent en place un dispositif d'intéressement. Alors que la problématisation positionne les acteurs les uns par rapport aux autres dans l'espace ainsi problématisé, l'intéressement façonne le contenu de leurs interactions avec le problème d'intérêt. C'est par des dispositifs concrets et à travers des négociations implicites ou explicites que les intérêts des acteurs du réseau peuvent s'aligner et exclure d'autres intérêts ou identités possibles. Nos études ont montré comment, dans un programme scolaire d'éducation à la nutrition, les nutritionnistes qui implantent les ateliers de cuisine-nutrition dans les classes opèrent des micro-intéressements avec les enseignants, les élèves, les parents, la direction des écoles (Bisset, Daniel et Potvin, 2009).

L'enrôlement est un intéressement réussi. C'est l'alignement des intérêts des acteurs sur l'acceptation des identités et des rôles définis.

Comme la traduction est un processus itératif, et que l'opération d'intéressement suggère des négociations, il n'est pas donné que ce soit la problématisation initiale qui prévaudra, il est aussi très possible que le dispositif d'intéressement, qui fait également partie du réseau socio-technique, requière des investissements tels que son rôle devienne aussi prépondérant pour stabiliser le réseau et permettre l'enrôlement d'acteurs clés. Nous avons observé à quelques reprises dans nos relations avec les divers partenaires de la Chaire que le cadre de partenariat que nous avons négocié au tout début de nos activités avec l'ensemble de nos partenaires agissait comme dispositif d'intéressement pour l'enrôlement de partenaires communautaires dans des projets de recherche participative (voir le chapitre 7). En effet, garant d'une certaine problématisation des relations entre les organismes communautaires, les administrations publiques et les dispositifs de recherche, ce cadre de partenariat facilite la discussion de certains enjeux de l'action qui acquièrent une autre signification lorsque discutés dans les cadres définis par notre entente (Mantoura, Gendron et Potvin, 2007).

Le déplacement, ou mobilisation, est la mise en situation et en action des identités et rôles des acteurs du réseau. Il s'agit en fait de tester, par une action coordonnée, l'enrôlement des acteurs et la solidité des connexions dans le réseau. C'est en relation avec cette opération que la TAR propose la notion de porte-parole. Dans la mesure, en effet, où les rôles et identités dans un réseau sont stables et éprouvés, un porte-parole, s'il est légitime, peut déplacer le réseau qui se comporte d'une manière intelligible et prédictible en dépit des microajustements qui se produisent nécessairement à la marge. L'incapacité de déplacer un réseau ou des parties significatives de celui-ci indique la présence de controverses. En effet, la consolidation d'un réseau n'est pas un processus linéaire. Il est fait de va-et-vient entre des opérations de problématisation, intéressement, enrôlement et déplacement. Ce sont les controverses qui surgissent dans ces opérations qui obligent la recherche de solutions par la mobilisation de nouveaux actants ou la consolidation de connexions existantes. Concevoir l'implantation d'un programme comme l'expansion d'un réseau sociotechnique permet de rendre compte des bricolages continuels qui sont nécessaires pour adapter le programme aux conditions contextuelles qui se transforment à la suite d'actions d'un programme efficace.

Enfin, la distinction entre réseau consolidé et réseau émergent (Callon, 1999) permet de ne pas préjuger d'emblée de l'échelle à laquelle s'appréhende un réseau. En effet, selon la TAR, dans un réseau consolidé, et en opposition à ce qui se passe dans un réseau émergent, les connexions ont tendance à disparaître, de même que les identités individuelles. Lorsque consolidé, le réseau forme un bloc dont la prévisibilité augmente l'efficacité mais au prix cependant des identités et de la capacité d'agir des entités individuelles. Les intérêts dans le réseau sont parfaitement alignés et les rôles assumés par des actants qui deviennent des courroies de transmission dans des opérations non controversées. Les porte-parole peuvent déplacer le réseau efficacement et à moindre coût. Dans nos travaux, nous avons été amenées à représenter des réseaux à différentes échelles. En effet, certains réseaux sont des réseaux de réseaux, ou des réseaux d'organisations ou plus simplement des réseaux d'individus. Toute entité dans un réseau peut être conçue comme étant elle-même un réseau consolidé dans lequel il n'existe pas ou peu de controverses. Il n'existe pas d'échelle absolue pour l'analyse des réseaux. En général cependant, un réseau consolidé est en soi relativement inintéressant puisque généralement dénué de controverses, donc prévisible. Ce sont dans les réseaux émergents que les controverses sont plus susceptibles de se produire, puisque les identités sont encore en train de se négocier.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons porté une attention particulière à un certain type de réseaux émergents, ceux qui se développent dans un espace participatif. Dans la mesure, en effet, où notre programme de recherche nécessitait le couplage de dispositifs de recherche avec des interventions menées par des acteurs locaux, sur le terrain, il nous fallait développer une perspective théorique cohérente pour bien comprendre les processus susceptibles de faciliter la gouverne de ces espaces.

Les traductions multi-directionnelles entre les réseaux

Notre conceptualisation des programmes comme étant des réseaux sociotechniques qui se mettent en œuvre et se consolident par des opérations de traduction ne présuppose aucune forme particulière de gouverne de ces programmes. La traduction et la qualité de traducteur

ne sont pas l'attribut d'un seul comité ou d'un seul acteur désigné. C'est une pratique que des acteurs développent dans leurs interactions avec d'autres acteurs et actants, indépendamment de leur statut formel. Même au sein d'un comité de gestion qualifié de partenarial, rien n'empêcherait qu'un acteur s'affirme comme le traducteur unique du développement et de la gestion du programme. Cela semble plausible si la situation génère peu d'incertitudes, que des dispositifs d'intéressement éprouvés peuvent être opérés et que le traducteur dispose de suffisamment de ressources pour opérer de tels dispositifs. Cependant, même dans un cas comme celui-là, des controverses surgissent inévitablement et des négociations et ajustements sont nécessaires. Les entités à connecter à l'intérieur du réseau ne sont pas passives et leurs résistances à adopter les rôles tels que problématisés dans le programme appellent des ajustements et adaptations, c'est-à-dire des traductions. Autrement dit, il se produit des traductions même dans un programme dont la gouverne est hiérarchique et centralisée dans les pratiques d'un seul acteur. La présence de traduction ne suffit donc pas pour caractériser le type de gouverne (hiérarchique ou participative) d'un programme (Potvin, 2007).

Dans nos travaux, nous avons caractérisé ce qui distingue la traduction dans les programmes dont la gouverne apparaît comme participative. Nous avons assumé qu'une gouverne participative des programmes se caractérise par des traductions multidirectionnelles entre des réseaux d'actants à travers les porte-parole des réseaux constitutifs du programme. Celui-ci devient alors un métaréseau (Potvin, 2007). La présence de traductions multiples signifie qu'aucune des parties en présence n'est en mesure ou ne désire imposer sa problématisation aux autres, que diverses problématisations doivent être opérées à partir des réseaux en présence et que des dispositifs d'intéressement qui leur sont spécifiques peuvent être mobilisés de manière à promouvoir leurs intérêts propres. Dans un tel espace, c'est l'identité de chacun des réseaux participants qui est en jeu et qui se reconfigure avec la stabilisation du métaréseau. Il est bien évident que ces traductions multiples n'impliquent pas simultanément toutes les entités qui composent tous les réseaux pertinents. La situation deviendrait rapidement chaotique et impossible à gérer. C'est ici que le jeu des porte-parole devient critique. En effet, plus nombreux sont les traducteurs,

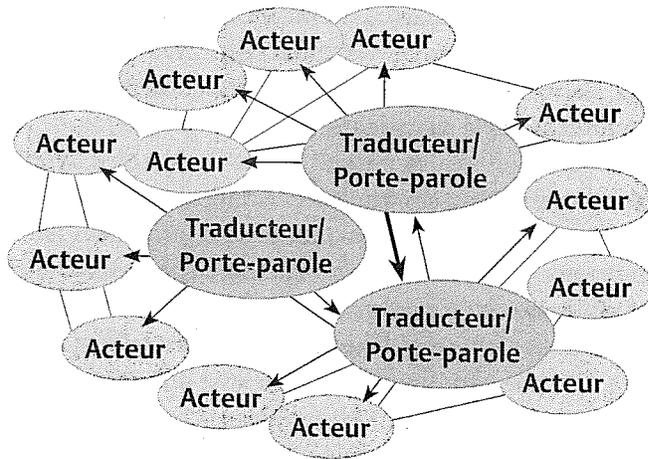
plus instable est l'arrangement, il faut donc réduire le nombre de traducteurs ! Mais dans le même mouvement, il faut s'assurer que le nombre de traducteurs soit suffisant et que la légitimité de ceux-ci soit telle qu'ils puissent aussi agir comme porte-parole des réseaux en présence. En fait, ces traducteurs doivent aussi assurer un rôle de porte-parole. Dans les espaces de traductions multiples d'un réseau de réseaux, ils sont les porte-parole d'un réseau constitutif dont ils promeuvent les intérêts dans leurs efforts de traduction des autres réseaux.

En plus de ces traductions multiples, les espaces participatifs sont aussi caractérisés par des doubles traductions articulées justement autour des porte-parole. Ceux-ci en effet doivent aussi traduire les réseaux dont ils sont porte-parole en fonction des problématiques résultant des traductions multiples, ce qui peut les amener à déplacer ces réseaux. Ces programmes participatifs sont donc caractérisés par des structures de gouverne dans lesquels les porte-parole des réseaux constitutifs peuvent opérer les traductions nécessaires pour s'assurer d'être en mesure, en retour, de traduire et de mobiliser leurs réseaux ; c'est pourquoi les traductions multiples d'une gouverne participative requièrent d'être doublement articulées. Cargo *et al.* (2008) ont montré que les domaines dans lesquels s'exercent les influences des porte-parole des réseaux constitutifs d'un comité de pilotage dans un projet d'intervention et de recherche participative varient. Ceci est un indicateur que les domaines d'influences des différents partenaires varient aussi, nécessitant des traductions multiples au sein d'un comité de pilotage. De plus, les membres du comité de pilotage, porte-parole des réseaux constitutifs opèrent aussi des alignements réciproques entre les intérêts des réseaux qu'ils représentent au sein de ce comité et les orientations du comité de pilotage.

La figure 1 illustre cette double articulation. Au centre, dans la structure de gouverne, un nombre limité de traducteurs/porte-parole opèrent des traductions multiples, porteurs des intérêts des réseaux qu'ils représentent. Ces traducteurs deviennent alors les porte-parole des compromis négociés dans cet espace de gouverne auprès des réseaux qu'ils représentent et qu'ils doivent ensuite intéresser, enrôler et mobiliser en fonction des rôles et identités négociés et objets de compromis. Un défaut de légitimité des porte-parole créera des

FIGURE 1

La double articulation des traductions multiples de la gouverne participative



controverses dans les réseaux participants qu'ils ne pourront déplacer, alors qu'un trop grand nombre de traducteurs dans la structure de gouverne accroîtra son instabilité et en rendra la régulation d'autant plus difficile et onéreuse.

Des pratiques et des outils spécialisés

N'est pas traducteur qui veut ! Et surtout, on ne s'improvise pas traducteur ! La tendance actuellement est d'exiger d'un nombre croissant d'acteurs d'être à la fois spécialisés dans des domaines pointus d'expertise et généralistes pour pouvoir communiquer avec une variété d'audiences. Dans le domaine de la recherche par exemple, il est de plus en plus demandé aux chercheurs de prévoir la diffusion et la dissémination de leurs résultats vers les décideurs ou même le grand public, en plus de produire des articles dans des revues savantes. Pour devenir pertinents parmi cette variété des réseaux dans lesquels ils sont appelés à circuler, les résultats de recherche, eux-mêmes actants

dans ces réseaux, demandent à être traduits (Latour, 2007). L'exemple des résultats de recherche bien que très pertinent ne couvre pas l'ensemble des domaines dans lesquels ces traductions sont requises. En fait, le caractère disparate des actants d'un réseau appelle des compétences de traduction qui deviennent l'apanage des métiers d'interface. Il existe des difficultés inhérentes à la coordination d'actions dans lesquelles sont impliqués des acteurs de cultures différentes et porteurs d'intérêts variés et plus ou moins réconciliables (Bilodeau, Lapierre et Marchand, 2003). Au-delà de la bonne volonté des acteurs en présence, le travail d'alignement des intérêts, de mise en place de dispositifs d'intéressement, de mise en évidence des controverses et de recherche de solutions à ces controverses est un travail spécialisé qui repose sur un ensemble de pratiques et de compétences. « Les partenariats ne sont pas des espaces consensuels qu'il conviendrait seulement d'administrer, mais des espaces de débat et de négociation » (Clavier 2010, p. 327).

À partir de nos travaux de recherche sur les traductions dans les espaces de recherche participative, nous avons documenté trois types de traduction qui caractérisent ces espaces et appellent des compétences et pratiques spécifiques. Il s'agit de traductions cognitives, stratégiques et logistiques (Clavier *et al.*, 2012).

Les traductions cognitives sont celles nécessaires pour développer une vision partagée de la situation et de l'action à réaliser. Qu'il s'agisse d'une intervention ou d'un projet de recherche collaborative, les acteurs en présence doivent s'entendre sur une problématisation de la situation, des acteurs pertinents et de leurs rôles. Ils doivent développer un langage commun pour exprimer chacun leurs perspectives au regard de la situation d'intérêt. Les pratiques qui participent à faciliter ces traductions sont de celles qui amènent des discours différents dans les mêmes espaces et qui permettent à diverses audiences de coconstruire un discours partagé sur une situation et une action. Le rôle du traducteur, qui doit connaître les cultures en présence, est de faciliter la circulation de l'information au-delà des langages spécifiques, ce qui suppose souvent de pouvoir trier, décontextualiser et recontextualiser en fonction des réseaux concernés les éléments pertinents à l'élaboration de l'action partagée.

Les traductions stratégiques concernent la rééquilibrage des pouvoirs entre les différents groupes d'acteurs en présence. Un des

éléments critiques de variation entre les actants disparates qui participent à un réseau tient bien sûr au différentiel de pouvoirs qui les distingue. Bien que flexible et relativement horizontale, la forme d'organisation qu'est le réseau n'est pas détachée des jeux et des structures de pouvoir qui caractérisent les relations entre les groupes dans la société et qui bien évidemment sont partie constitutive des identités et des intérêts des acteurs dans un réseau (Mantoura, Gendron et Potvin, 2007). Une des fonctions clés de la traduction stratégique est de développer et opérer des procédures qui permettent un rééquilibrage des pouvoirs dans le réseau. Principalement, il s'agit de nommer ces différences de pouvoir et de ressources et de mettre en place des dispositifs et procédures de mitigation de l'effet de ces différences. Les pratiques qui contribuent à cette fonction consistent à opérer des dispositifs facilitant l'expression des attentes et responsabilités des acteurs en présence. D'autres pratiques favorisent directement la participation par la compensation des coûts d'opportunité qui ne sont pas les mêmes pour tous.

Enfin, ces deux types de traduction sont soutenus par un large éventail de traductions logistiques qui s'apparentent aux tâches normales de gestion mais qui deviennent critiques et nécessaires dans un espace complexe de traductions multiples. Dans un tel espace, il est impératif que les communications soient fluides, détaillées, ouvertes et transparentes. Les acteurs doivent avoir la conviction qu'ils sont écoutés et que leur point de vue est entendu, et ce, quelles que soient leur position sociale et les ressources qu'ils mettent en jeu dans le réseau. Enfin, dans chacune de ces formes, le traducteur doit jouir d'une certaine autonomie puisque c'est vers cette fonction que convergent le plus d'informations.

Usages et limites de la théorie de l'acteur-réseau

Née dans le champ de la sociologie de l'innovation avec la parution de l'article fondateur de Michel Callon en 1986, la TAR a ensuite été précisée, nommée et redéfinie à plusieurs reprises par ses fondateurs (Callon, 1986, Latour, 1999 ; 2005). D'une sociologie de la traduction, on est ainsi passé à l'observation de l'acteur-réseau puis à une théorie de l'acteur-réseau. Parallèlement, son utilisation s'est étendue à d'autres

domaines de recherche. Ainsi, la sociologie et la gestion des organisations y ont vu une opportunité d'ouvrir la boîte noire des organisations pour considérer leur existence et leur fonctionnement comme un ensemble de processus et de pratiques organisatrices (par opposition à une vision de l'institution comme un tout homogène) (Alcadipani et Hassard, 2010). Les études des politiques publiques se sont également réapproprié le concept de traduction pour penser le passage d'un univers social à un autre dans les nouvelles politiques publiques à dimension intersectorielle ou transnationale (Lascoumes, 1996 ; 2004). Les propositions développées dans ce chapitre pour « lire » de façon rétrospective les interactions entre les acteurs sociaux de différents secteurs et les actants concernés par les programmes d'intervention s'inscrivent dans cette lignée. L'application de la TAR à un nouvel objet de recherche demeure indéniablement dans l'esprit de la théorie, contribuant à sa construction progressive.

Cependant, tout comme pour les études des innovations, des politiques publiques ou des organisations, l'étude des programmes d'intervention au moyen de la TAR s'est trouvée confrontée à certaines limites de la théorie. Les principes de la TAR sont tels que cette dernière ne permet pas, ou peu, de prendre en compte la spécificité du social par rapport au matériel, qu'elle ignore les hiérarchies ou les temporalités des débats scientifiques, qu'elle ne prévoit pas de méthodologie permettant de suivre les acteurs dans leurs associations et, enfin, qu'elle ne permet guère de donner prise à une pensée critique (au sens de la *critical theory*) sur les objets étudiés (Alcadipani et Hassard, 2010 ; Gingras, 1995 ; Grossetti, 2007 ; Whittle et Spicer, 2008).

La TAR et les rapports de pouvoir

La critique selon laquelle la TAR ne permet pas de prendre en compte les rapports de pouvoir est la plus importante pour apprécier la pertinence et les limites de l'usage de la TAR pour penser les programmes d'intervention et la recherche partenariale. Ceci est d'autant plus critique lorsqu'il s'agit de programmes de réduction des inégalités sociales de santé, attribuables justement à des rapports de pouvoir différentiels (OMS, 2008). Cette limite de la TAR renvoie au principe selon lequel tous les participants humains et non humains au réseau

sociotechnique doivent être considérés sur le même plan. Elle s'explique par le contexte dans lequel la théorie a été initialement élaborée.

Pour expliquer le succès ou l'échec d'une innovation, Callon et Latour (1986) proposaient de considérer également les acteurs sociaux et les objets techniques, sans attribuer *a priori* de pouvoir causal à l'un ou l'autre. Inspirés du principe de symétrie de la sociologie des sciences (Bloor, 1976), cette prémisse devait permettre d'éviter que les succès ne soient attribués à la prétendue supériorité technique d'une innovation par rapport à une autre, ou que les échecs ne soient expliqués principalement en fonction d'arguments sociaux ou politiques (voir, par exemple, Callon et Latour, 1986). Lorsque ce principe a été développé, il permettait aux sociologues des sciences de s'opposer aux philosophes qui défendaient une vision positiviste de la science selon laquelle la « meilleure » solution technique prévalait nécessairement. Par contraste, la TAR mettait de l'avant différents arguments sociaux, économiques, politiques et techniques ayant influencé le parcours de l'innovation. Elle constituait donc un moyen de décrire ce qui s'était passé, mettant davantage l'accent sur le fait que les choses auraient pu se passer autrement que sur un facteur de causalité endogène expliquant le succès ou l'échec d'une innovation (Gingras, 1995 ; Mol, 2010). Toutefois, au fil des adaptations de ce principe, notamment celle qu'en a faite Latour, il a souvent été compris comme une obligation de considérer les acteurs sociaux et les objets matériels ou techniques sur le même plan, niant de ce fait toute spécificité aux acteurs sociaux (Grossetti, 2007 ; Latour, 2005).

Une application littérale de ce principe ne permet guère de prendre en compte la capacité d'action des différents acteurs sociaux ou la manière dont ils tentent d'influencer les interactions dans un sens conforme à leurs intérêts. Or l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'intervention en promotion de la santé, par exemple, mettent en présence des institutions régionales et locales de santé publique, des acteurs communautaires, des bailleurs de fonds philanthropiques et des citoyens, dont la légitimité, les ressources et la capacité à agir diffèrent considérablement. Leurs rapports aux objets matériels ou aux règles institutionnelles sont donc différenciés. Toutefois, d'autres interprétations plus nuancées de la TAR permettent de prendre en compte cette diversité des acteurs sociaux et les rapports

de pouvoir qui en découlent dans le réseau sociotechnique. L'une d'entre elles considère que, bien qu'ils soient dotés de caractéristiques distinctes, les éléments sociaux, politiques et techniques des réseaux sociotechniques ne s'organisent pas selon des relations préétablies mais que celles-ci évoluent selon les situations (Gingras, 1995).

Autrement dit, les relations entre les acteurs ne sont pas prédéterminées par une hiérarchie ou des schémas de relations complètement dépendants des intérêts et de la capacité d'agir des acteurs sociaux. Les interactions entre eux et avec les différents actants non humains mobilisés dans ces relations permettent de reconfigurer ces relations et, possiblement, de parvenir à un certain équilibre des rapports de pouvoir. Dans le prolongement de cette interprétation, d'autres auteurs proposent de considérer les actants non humains (qu'il s'agisse d'objets techniques ou de documents écrits) comme des ressources que les acteurs sociaux peuvent mobiliser pour orienter leurs interactions, équilibrer leurs rapports de pouvoir et aligner leurs intérêts (Grossetti, 2007).

Nos travaux dans le cadre de la Chaire CACIS sont plus proches à bien des égards de ces deux interprétations nuancées que d'un traitement totalement symétrique des acteurs sociaux et des actants non humains. D'une part, le point de départ de toute analyse a été de mettre au jour les identités des acteurs concernés, donc de considérer leurs ressources, leurs intérêts et leurs légitimités respectifs. C'est la reconnaissance de ces identités respectives qui fonde le cadre de partenariat dont la Chaire s'est dotée pour réguler les interactions entre les partenaires impliqués dans ses recherches. Ensuite, nos travaux ont souligné l'importance du rôle de traducteur (souvent attribué de fait à un membre du réseau sociotechnique) pour assurer l'interface entre les acteurs du réseau sociotechnique et souligner les points communs de leurs différentes stratégies. Ce rôle implique une reconnaissance explicite des rapports de force entre les acteurs : dans les partenariats de recherche, les traducteurs font en sorte que chacun puisse participer et être entendu, quelles que soient ses capacités d'influence dans d'autres sphères d'action. Par exemple, la participation des représentants du milieu communautaire est dédommée financièrement afin de leur permettre de participer au même titre que des représentants d'institutions publiques. Il est à noter que l'impact des traducteurs sur

l'équilibration des rapports de pouvoir s'exerce dans la sphère particulière où ils exercent leurs fonctions. Enfin, nous avons identifié que ces traducteurs s'appuyaient fréquemment sur des documents écrits (donc des actants non humains) pour établir un terrain d'entente entre les acteurs du réseau sociotechnique. Les actants étaient donc parfois considérés comme des ressources au service des stratégies et des intérêts des acteurs sociaux. Dans ses utilisations plus proactives de la TAR, la Chaire CACIS a parfois introduit dans un réseau sociotechnique des ressources matérielles afin de réguler les interactions entre les acteurs sociaux de ce réseau. Un des exemples les plus parlants est l'élaboration du cadre de partenariat qui définit les relations entre les partenaires académiques, institutionnels et communautaires de la recherche au sein de la Chaire CACIS (voir le chapitre 8). Cet outil a joué un rôle central pour contrebalancer les différences de capacité d'action, d'intérêts et de légitimité des différents partenaires des recherches menées au sein de la Chaire.

Les nécessaires développements méthodologiques

La Chaire CACIS a été confrontée à une autre limite de la TAR, soit l'absence d'indications méthodologiques pour opérationnaliser la théorie. Bien que Callon ait défini les opérations de la traduction (problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation) dans son article fondateur, il n'a pas proposé de méthode pour suivre ces opérations et les associations qu'elles définissent entre les participants du réseau sociotechnique (Callon, 1986). Les difficultés méthodologiques se sont posées non seulement pour identifier *a posteriori* les interactions entre les participants du réseau sociotechnique d'un programme mais aussi pour guider prospectivement les acteurs sociaux engagés dans un processus partenarial ou intersectoriel. L'objectif était alors de s'appuyer sur les opérations de la traduction pour dégager un schéma de relations ou un ensemble de pratiques à mettre en œuvre pour équilibrer (mettre en sourdine) les différences de pouvoir, de légitimité et de capacité d'action entre les acteurs sociaux et ainsi être en mesure d'établir des relations de coopération entre ces acteurs sociaux. Certaines des études conduites par la Chaire CACIS ont donc cherché à opérationnaliser les termes de la traduction et à formaliser

une méthode de recherche appuyée sur la théorie. Bisset *et al.* (2009) proposent une codification des activités liées aux opérations de problématisation et d'intéressement pour suivre le travail de nutritionnistes responsables de mettre en place un programme d'intervention dans les écoles. La problématisation est ainsi définie à partir de l'identité des acteurs du réseau sociotechnique – c'est-à-dire de leurs « qualités, de leurs qualifications, de leurs capacités, de leur expertise ou de leur rôle » – et de leurs objectifs – « intérêts, objectifs ou préoccupations » (chapitre 9).

De même, par une stratégie de codages successifs, les auteurs ont ainsi identifié que les nutritionnistes ont déployé trois stratégies d'intéressement pour créer des liens avec les élèves (renforcer les liens existants avec la nourriture, créer de nouveaux liens entre les élèves et la nourriture, et élargir les rapports interpersonnels des élèves) et deux stratégies d'intéressement pour créer des liens avec les écoles (créer des liens entre l'école et l'éducation en nutrition et adapter les ateliers aux horaires des enseignants). En opérationnalisant ainsi les catégories de la traduction, les auteurs ont pu montrer que la mise en œuvre du programme est un processus dynamique résultant d'un ajustement entre des règles prédéfinies et les intérêts des parties prenantes au programme.



L'action locale sur les déterminants de la santé afin de réduire les inégalités sociales de santé repose nécessairement sur la coordination d'actions principalement sous la forme de programmes, impliquant des acteurs d'horizons divers, porteurs d'intérêts variés. Partant des principes de la TAR, nos travaux ont permis de définir les programmes comme un réseau sociotechnique composé d'actants humains et non humains, dont la mise en action procède d'opérations de traduction pour créer des liens entre les parties prenantes du programme. Ces travaux ont permis de fournir des fondements théoriques à des pratiques souvent décrites mais rarement expliquées dans les articles qui rapportent des expériences de recherche participative. Ils ont aussi permis d'ouvrir une discussion théorique sur la nature des programmes, réalité qui a été rarement problématisée. Nous avons également

approfondi les notions de réseau sociotechnique et de traduction par la prise en compte des interdépendances entre des réseaux multiples (donc de traductions multiples et dans plusieurs directions) ainsi que par une réflexion sur les pratiques et outils nécessaires à la régulation des réseaux sociotechniques et à l'opération de la traduction. Ce faisant, nous avons été amenées à réfléchir aux critiques (justifiées) qui sont souvent faites à la TAR et à trouver des façons de résoudre certains problèmes d'application qui lui sont inhérents.

Comme il en est abondamment fait mention dans cet ouvrage, aucune théorie ne peut rendre compte de la richesse et de la complexité des problèmes soulevés par la pratique. L'analyste qui pose l'action comme objet et projet de connaissance se trouve toujours dans la position inconfortable soit de faire des ajustements ad hoc à la théorie ou de tronquer le portrait de la réalité pour valider la théorie *a posteriori*. Or, le rôle de la théorie pour comprendre l'action se place dans une tout autre dimension que celle définie par ces deux pôles. La pratique illumine les faiblesses de la théorie, et les ajustements *ad hoc* deviennent alors des hypothèses à vérifier par des observations encore plus approfondies de la pratique. Inversement aussi, la théorie rend la pratique intelligible et parce qu'elle se situe complètement à l'extérieur de l'action devient ainsi une condition qui rend possible l'exercice de réflexivité de la pratique.

RÉFÉRENCES

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011). *Rapport annuel du directeur de santé publique 2011. Les inégalités sociales de santé à Montréal. Le chemin parcouru*. Montréal: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Alcadipani, R. et Hassard, J. (2010). Actor-network theory, organizations and critique: Towards a politics of organizing. *Organization*, 17, 419-435.
- Berghmans, L. et Potvin, L. (2005). La promotion de la santé et les acteurs locorégionaux: les enseignements d'un colloque. *Promotion & Education*, suppl. 3, 68-71.
- Bilodeau, A., Galarneau, M., Fournier, M. et Potvin, L. (2010). Outil de l'action en partenariat: pertinent pour les actions de réduction des inégalités. Dans L. Potvin, M. J. Moquet et C. Jones (dir.), *Réduire les inégalités sociales en santé* (p. 334-345). Saint-Denis: Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé.

Bilodeau, A., Galarneau, M., Fournier, M. et Potvin, L. (2010). Outil de l'action en partenariat: pertinent pour les actions de réduction des inégalités. Dans L. Potvin, M. J. Moquet et C. Jones (dir.), *Réduire les inégalités sociales en santé* (p. 334-345). Saint-Denis: Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé.

Bloor, J. (1999). *The Logic of Critical Realism*. London: Routledge.

Callon, M. (1984). *L'Économie des Cadrans*. Paris: Mouton.

Callon, M. (1986). *Économie des Cadrans*. Paris: Mouton.

Callon, M. (1988). *Économie des Cadrans*. Paris: Mouton.

Cargo, M. (1999). *Macchiavello*. Paris: Hea.

Cargo, M. (2000). *Stre*. Paris: Clavier.

Clavier, M. (1999). *secte*. Paris: inéga.

Clavier, M. (2000). *prév*. Paris: Clavier.

Clavier, M. (2001). *Heal*. Paris: Clavier.

Departn (2001). *of a*. Paris: Clavier.

Directio (2001). *de la*. Paris: Clavier.

de sa (2001). *de sa*. Paris: Clavier.

Gingras, M. (2001). *socic*. Paris: Clavier.

Gingras, M. (2002). *socia*. Paris: Clavier.

Grossett (2001). *<http*. Paris: Clavier.

- Bilodeau, A., Lapierre S. et Marchand, Y. (2003). *Le partenariat comment ça marche? Mieux s'outiller pour réussir*. Montréal: Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Bisset, S., Daniel, M. et Potvin, L. (2009). Exploring the intervention context interface: A case from a school-based nutrition intervention. *American Journal of Evaluation*, 30 (4), 554-571.
- Bisset, S. et Potvin, L. (2007). Expanding our conceptualisation of program implementation: Lessons from the genealogy of a school-based nutrition program. *Health Education Research*, 22, 737-746.
- Bloor, D. (1976). *Knowledge and Social Imagery*. London: Sage.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction: la domestication des coquilles Saint-Jacques et des pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique*, 36, 169-208.
- Callon, M. (1999). Le réseau comme forme émergente et comme modalité de coordination: le cas des interactions stratégiques entre firmes industrielles et laboratoires académiques. Dans M. Callon, P. Cohendet, N. Curien, J. M. Dalle, F. Eymard-Duvernay, D. Foray et E. Schenk (dir.), *Réseau et coordination* (p. 13-64). Paris: Economica.
- Callon, M. et Latour, B. (1986). Les paradoxes de la modernité. Comment concevoir les innovations? *Prospective et santé*, 36, 13-25.
- Cargo, M., Delormier, T., Levesque, L., Horn-Miller, K., McComber, A. et Macaulay, A. (2008). Can the democratic ideal of participatory research be achieved? An inside look at an academic-indigenous community partnership. *Health Education Research*, 23, 904-914.
- Cargo, M. et Mercer, S. (2008). The value and challenges of participatory research: Strengthening its practice. *Annual Review of Public Health*, 29, 325-350.
- Clavier, C. (2010). Les compétences des médiateurs dans les partenariats intersectoriels. Dans L. Potvin, M. J. Moquet, et C. M. Jones (dir), *Réduire les inégalités sociales en santé* (p. 326-333). Saint-Denis: Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé.
- Clavier, C., Sénéchal, Y., Vibert, S. et Potvin, L. (2012). A theory-based model of translation practices in public health participatory research. *Sociology of Health and Illness*, 34, 791-805.
- Department of Health and Social Security (1980). *Inequalities in Health: Report of a Working Group Chaired by Sir Douglas Black*. London: DHSS.
- Direction de santé publique de Montréal (1998). *Rapport annuel 1998 sur la santé de la population. Réduire les inégalités sociales de santé*. Montréal: Direction de santé publique.
- Gingras, Y. (1995). Un air de radicalisme. Sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et des technologies. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 108, 3-17.
- Grossetti, M. (2009). Les limites de la symétrie. *SociologieS* [En ligne], Débats, <<http://sociologies.revues.org/712>>.

- Hawe, P., Shiell, A. et Riley, T. (2009). Theorising interventions as events in systems. *American Journal of Community Psychology*, 43, 267-276.
- Lascoumes, P. (1996). Rendre gouvernable: de la « traduction » ou « transcodage »: L'analyse du changement dans les réseaux d'action publique. Dans CURAPP (dir.). *La gouvernabilité* (p. 325-338). Paris: PUF.
- Lascoumes, P. (2004). Traduction. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (437-444). Paris: Presses de Sciences Po.
- Latour, B. (1987). *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers Through Society*. Cambridge: Harvard University Press.
- Latour, B. (2007). *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: La Découverte.
- Latour, B. (1999). On recalling ANT. Dans J. Law et J. Hassard (dir.), *Actor-Network Theory and After* (p. 15-25). London: Wiley-Blackwell.
- Latour, B. (2005). *Re-assembling the Social. An Introduction to Actor-Network Theory*. Oxford: Oxford University Press.
- MacIntyre, S. (1997). The Black report and beyond. What are the issues? *Social Science & Medicine*, 44, 723-745.
- Mantoura, P., Gendron, S. et Potvin, L. (2007). Participatory research in public health: Creating innovative alliances for health. *Health & Place*, 13, 440-451.
- Mol, A. (2010). Actor-Network Theory: Sensitive terms and enduring tensions. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 50, 253-269.
- Moore, M. H. (2000). Managing for value: Organizational strategies in for-profit, nonprofit and governmental organizations. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 29, 183-204.
- Organisation mondiale de la Santé. (2008). *Comblent le fossé en une génération: Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*. Genève: Organisation mondiale de la santé, commission des déterminants sociaux de la santé.
- Potvin, L. (2004). On the nature of programs: Health promotion programs as action. *Ciencia & Saude Coletiva*, 9, 731-738.
- Potvin, L. (2007). Managing uncertainty through participation. Dans D. V. McQueen, I. Kickbusch, L. Potvin, J. M. Pelikan, L. Balbo et T. Abel (dir.), *Health & Modernity. The Role of Theory in Health Promotion* (p. 103-128). New York: Springer.
- Potvin, L., Cargo, M., McComber, A., Delormier, T. et Macaulay, A. C. (2003). Implementing participatory intervention and research in communities: lessons from the Kahnawake schools diabetes prevention project. *Social Science & Medicine*, 56, 1295-1305.
- Whittle, A. et Spicer, A. (2008). Is actor network theory critique? *Organization Studies*, 29, 611-629.